

2591990425500001 00000 1E00423224199



Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service du développement durable
des territoires et des entreprises
Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires

CA du Pays de Fontainebleau
Monsieur Gouhoury
44 rue du château
77300 FONTAINEBLEAU

Nos réf. : 2019-593
Vos réf. :
Affaire suivie par : Marie VALBONETTI
marie.valbonetti@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 87 36 45 15

Vincennes, le 16 juillet 2019

Lettre recommandée AR
Objet : Révision du PLU d'Héricy
Pièce jointe : avis de la MRAe du 6 juin 2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure mentionnée en objet, vous avez saisi, par courrier du 28 juin 2019, l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement (mission régionale d'autorité environnementale), pour qu'elle émette un avis tel que prévu à l'article L.104-6 du code de l'urbanisme.

Dans le cadre de la présente procédure de révision du PLU d'Héricy, un avis de la MRAe a déjà été émis en date du le 6 juin 2019 (voir pièce jointe). Cet avis portait sur le projet de PLU arrêté le 21 février 2019.

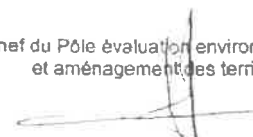
Le rapport de présentation du projet de PLU arrêté le 27 juin 2019 que vous m'avez transmis est identique à celui du projet de PLU arrêté le 21 février 2019. Seule la délibération arrêtant le projet de PLU a été modifiée. Il n'est donc pas nécessaire d'actualiser l'avis de l'autorité environnementale émis précédemment sur ce projet de PLU.

L'avis de l'autorité environnementale du 6 juin 2019 devra figurer au dossier d'enquête publique.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
44 rue du château
77300 Fontainebleau

Chef du Pôle évaluation environnementale
et aménagement des territoires



François BELBEZET



Certificat N° A 1607
Champ de certification disponible sur :
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

